

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE
COMTÉ DE GATINEAU**

Projet de l'ordre du jour de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de La Pêche se tiendra le 30 janvier 2023 à 19 h 30 à la salle Desjardins du complexe sportif de La Pêche située au 20, chemin Raphaël.

1. ADOPTION - ORDRE DU JOUR

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. GREFFE, AFFAIRES JURIDIQUES ET DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

- a) Avis de motion : Règlement 23-841 modifiant le Règlement 23-840 pour fixer les taux de taxe foncière et de tarification pour l'exercice financier et les conditions de perception ainsi que l'imposition de la taxe pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2023

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROJET